

ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR LA RESTRICTION DE LA CIRCULATION SUR LE BOULEVARD AMBROISE CROIZAT. Arrêté de police N° 48/2021 (ST) du 28 juin 2021

Le Maire de la commune de GUESNAIN,

Vu l'articleL2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales Vu le code de la route.

MAIRIE DE VAIN (NORD)

Vu la demande écrite formulée par Monsieur Ezahouid Mohamed, Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de nature à assurer la sécurité routière, piétonne et cycliste sur le Boulevard Ambroise Croizat dans le cadre de la livraison de matériaux au N° 639 du Bd Ambroise Croizat.

Considérant que monsieur Ezahouid ne dispose pas d'un espace nécessaire dans sa propriété pour stationner un camion de livraison,

ARRETE

Article 1 Une livraison de matériaux est prévue entre le jeudi 01 juillet 2021 et le vendredi 02 juillet 2021 au N° 639 du Bd Ambroise Croizat.

Article 2 Pendant toute la durée de la livraison, la circulation sera perturbée et la vitesse de circulation réduite à 30km/h face au N° 639 Bd Ambroise Croizat

Article 3 Par autorisation écrite du STAD, l'entreprise chargée de la livraison est autorisée à dévier de manière exceptionnelle la circulation sur la voie dédiée aux bus BHNS-Ligne A le temps du déchargement de matériaux. Les véhicules de la société de transports de l'arrondissement de Douai resteront prioritaires sur la voie TCSP.

Article 4 La société Verrier et Fils se chargera d'assurer la sécurité du déchargement ainsi que de la mise en place de la signalisation réglementaire.

Article 5

Monsieur Ezahouid Mohamed domicilié 639 Bd Ambroise Croizat
59287 Guesnain

Monsieur le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police de
DOUAI

Monsieur le Commissaire de Police de SIN LE NOBLE sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

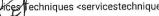


Fait à GUESNAIN, Le 28 juin 2021 Le Maire, Maryline Lucas

ARREM PERSENTANTE REPRODUCTION: déviation de la circulation / Mohamed Ezahouid



ervices rechniques <servicestechniques@villedeguesnain.fr>





Bonjour Mr

report de l'intervention de la société Verrier ce mardi 29/06 à mon domicile, au jeudi 01 ou vendredi 02/07/2021. Je viens d'

tomodification de dates d'autorisation auprès de la Smtd. J'ai dono

ne autorisation de déviation temporaire de la circulation sur la voie de tram face à mon domicile (639 bd Croizat) sur ces 2 dates car la permet à la société Verrier de m'indiquer avec certitude si l'intervention se fera plutôt jeudi 01 ou vendredi 02.

vou oir modifier l'arrêté précédent de sorte à permettre cette intervention sur la nouvelle période.

pour voire compréhension et vous prie d'excuser la gêne occasionnée par cette modification provoquée par les intempéries annoncées (orages).

Des réception de l'autorisation modifiée par le service réseau de la Smtd,

je vous la ferai suivre. Bonne journé MAIRIE DE

commune de Guesnain

<45-2021 bd Croizat 63920210622091006.pdf>

0670613042

639 bd Ambroise Croizat 59287 Guesnain (MODD)

00/3438189 (1VOND)
Le 24 juin 2021 à 20:38, moh mohamed <moh59500@hotmail.fr> a écrit :</moh59500@hotmail.fr>
Bonjour, Voici l'autorisation de la mairie de Guesnain concernant votre intervention du 29 juin à mon domicile. Ce document fait donc suite à l'autorisation (déjà transmise à cette adresse mail), comportant le plan de signalisation de la Smtd, pour la déviation de la circulation face à mon domicile (639 bd Ambroise Croizat 59287 Guesnain). Bonne réception. Mohamed Ezahouid 639 bd Croizat 59287 Guesnain 0673438189 Envoyé de mon iPhone
Début du message transféré :
De: Services Techniques <servicestechniques@villedeguesnain.fr> Date: 23 juin 2021 à 07:41:54 UTC+2 À: moh59500@hotmail.fr Cc: Mohamed Lahsen <mohamedlahsen@villedeguesnain.fr> Objet: déviation de la circulation</mohamedlahsen@villedeguesnain.fr></servicestechniques@villedeguesnain.fr>
Bonjour monsieur Ezahouid,
Veuillez trouver ci joint l'arrêté de circulation qui vous autorise à dévier la circulation sur la voie centrale le temps du déchargement de vos matériaux.
Cordialement,
Mr Chopin
responsable service technique

http://www.ville-guesnain.fr



240 Boulevard Pasteur - 59287 GUESNAIN ☎ 03.27.95.77.77 - 월 03.27.95.77.76

TELECOPIE

À l'attention de : M. EZAHOUID Mohamed

Société

: Particulier

Courriel

: moh59500@hotmail.fr

Expéditeur

Vincent PARMENTIER

S/c Monsieur Dimitri DEFOORT - Direction évéole

Date

28/06/21

Nbre de pages y compris la page de garde : 02

<u>Objet</u>: Livraison matériaux au 639 boulevard Pasteur 59287 Guesnain (Changement de date)

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande concernant l'(es) intervention(s) reprise(nt) en objet, <u>je</u> vous autorise de dévier de manière exceptionnelle la circulation routière sur la voie TCSP le temps de votre intervention programmée les 1^{er} et 2 Juillet 2021.

Une signalisation de chantier adéquate en amont de votre (vos) zone(s) d'intervention est indispensable en vue de réguler la circulation sur la voie béton, voir schéma en pièce jointe.

Une attention toute particulière devra être apportée lors de l'approche de nos véhicules en station, à proximité immédiate de la zone de chantier, afin de garantir la sécurité de notre clientèle présente à celle-ci.

Le non-respect du schéma de signalisation entraînera la nullité de cette autorisation et votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident matériel et/ou corporel.

Vous serez seul responsable de votre chantier et la responsabilité de la STAD ne pourra être engagée. Je vous rappelle également que nos véhicules assurent un passage toutes les 10 minutes et seront toujours prioritaires sur toute autre circulation sur la voie.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, **Monsieur**, en l'assurance de notre considération distinguée.

Vincent Parmentian Responsable Exploitations

AO Bal Pasteur

O 120 AO Bal Pasteur

O 12

VOIE TCSP

Plot de signalisation

10 mètres avant le chantler

30 mètres avant le chantler